

# Le droit des aires protégées en Côte d'Ivoire

## Citation for published version (APA):

Koffi, K. Y. (2016). *Le droit des aires protégées en Côte d'Ivoire*. Maastricht University.

## Document status and date:

Published: 01/01/2016

## Document Version:

Publisher's PDF, also known as Version of record

## Please check the document version of this publication:

- A submitted manuscript is the version of the article upon submission and before peer-review. There can be important differences between the submitted version and the official published version of record. People interested in the research are advised to contact the author for the final version of the publication, or visit the DOI to the publisher's website.
- The final author version and the galley proof are versions of the publication after peer review.
- The final published version features the final layout of the paper including the volume, issue and page numbers.

[Link to publication](#)

## General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal.

If the publication is distributed under the terms of Article 25fa of the Dutch Copyright Act, indicated by the "Taverne" license above, please follow below link for the End User Agreement:

[www.umlib.nl/taverne-license](http://www.umlib.nl/taverne-license)

## Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us at:

[repository@maastrichtuniversity.nl](mailto:repository@maastrichtuniversity.nl)

providing details and we will investigate your claim.

## PROPOSITIONS ANNEXÉES À LA THÈSE

Pour l'application effective du droit des aires protégées en Côte d'Ivoire et partant leur conservation durable :

1. Les pouvoirs publics ivoiriens devraient œuvrer à intégrer conservation des aires protégées et développement des communautés locales par la formulation et la mise en œuvre d'une politique globale qui privilégiera la conclusion de contrats de partenariat public-privé (PPP) et les projets communautaires de conservation de la nature.
2. Les aires protégées et les atouts touristiques de leurs zones périphériques devraient être valorisés afin de mobiliser d'importants financements pour la conservation de ces milieux naturels et le développement local.
3. La loi de 1965 sur la faune devrait être modifiée de manière à accorder aux communautés locales un droit de propriété sur la faune se trouvant dans les limites des terres constituant l'assise des projets communautaires.
3. Il faudrait mettre en place le Comité Interministériel de Coordination des Actions de Développement des Zones Périphériques (CICAD-ZP) des aires protégées, en vue de coordonner les actions de développement dans ces zones et celles relatives à la conservation des aires protégées.
4. Il est également opportun d'envisager le renforcement des capacités des communautés locales à la gestion des projets communautaires, à la pratique d'une agriculture durable ainsi qu'à la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les zones périphériques des aires protégées.
5. Les autorités ivoiriennes sont invitées à démontrer une volonté ferme d'apurement (progressif et systématique) des aires protégées de leurs occupants illégaux.
6. Elles sont exhortées à régler de manière définitive les conflits fonciers portant sur les aires protégées, par la recherche de solutions consensuelles avec les communautés locales ; lesquelles devront être constatées par des actes officiels.
7. Il serait souhaitable de travailler au maintien d'un climat de stabilité politique et social afin de rendre attrayant la destination Côte d'Ivoire sur le plan touristique.
8. Les recommandations de cette thèse feront l'objet d'un projet de renforcement de capacités à l'attention des décideurs, des gestionnaires d'aires protégées, des institutions d'aide au développement et des organisations de la société civile. Elles serviront également à la publication d'articles scientifiques dans des revues académiques et à la formulation de politiques publiques de conservation de la nature et de développement.

